

Arts & Saveurs d'Exception

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

DOSSIER EXPOSANTS
TECHNIQUE / PRATIQUE



Décoration
Mobilier
Joannerie
Gastronomie
Épicerie fine
Mode



Vendredi 11 nov. 14h-21h30
Samedi 12 nov. 11h-19h
Dimanche 13 nov. 11h-18h

Nouveau
Animations nocturnes



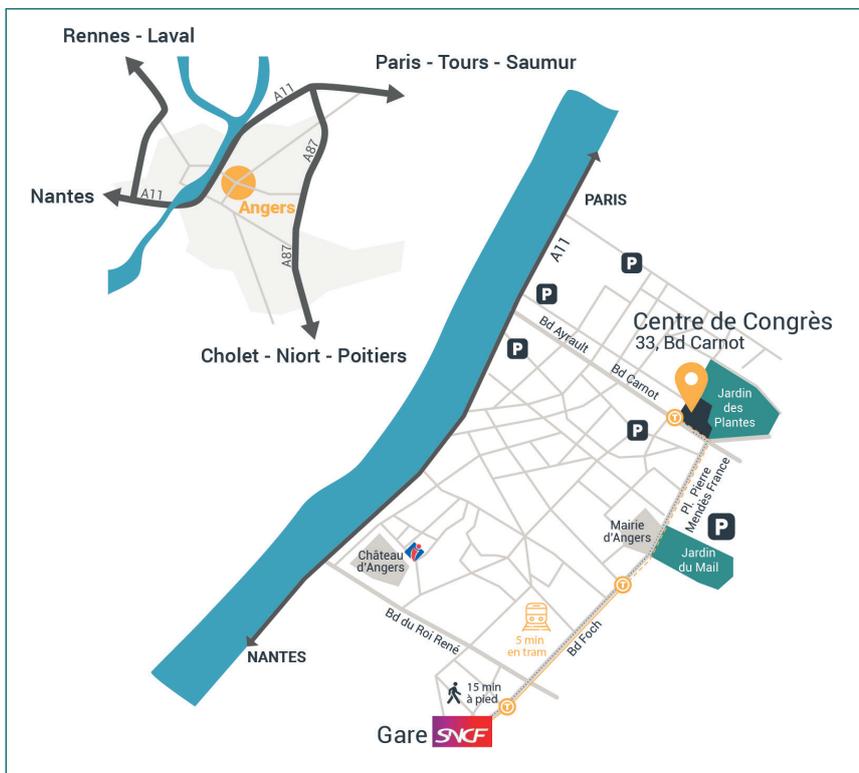
CENTRE DE CONGRÈS
33 Boulevard Carnot
49100 ANGERS

+33 (0)2 41 96 32 32
angersevents@destination-angers.com
www.events.destination-angers.com/

+ +
+  **DESTINATION
angers**

LES ACCÈS

VISITEURS / EXPOSANTS



CENTRE DE CONGRÈS
33, BOULEVARD CARNOT
49100 ANGERS

TGV

- + Paris à 1h22
- + Lille, Lyon à 3h30

Depuis la gare SNCF :

- + 1,4 km via le Bd Foch
15 min à pied
5 min en taxi
- + Tramway, ligne B

AUTOROUTES

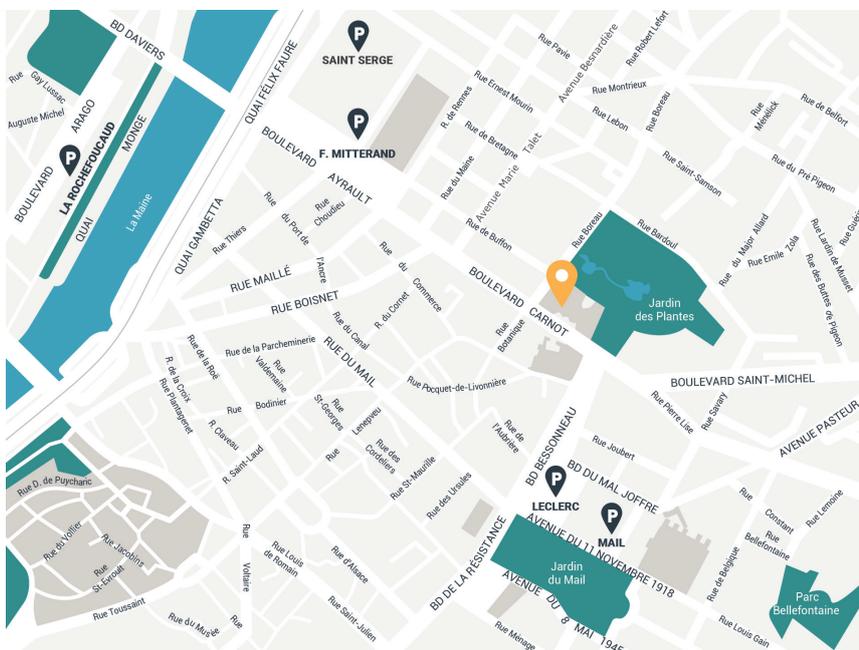
- + A11 Paris, Nantes
- + A87 Angers, Cholet, Bordeaux

STATIONNEMENT

- + Place la Rochefoucauld (gratuit)

Les plus proches (payants) :

- + P. Saint Serge
- + P. François Mitterrand
- + P. Leclerc
- + P. du Mail

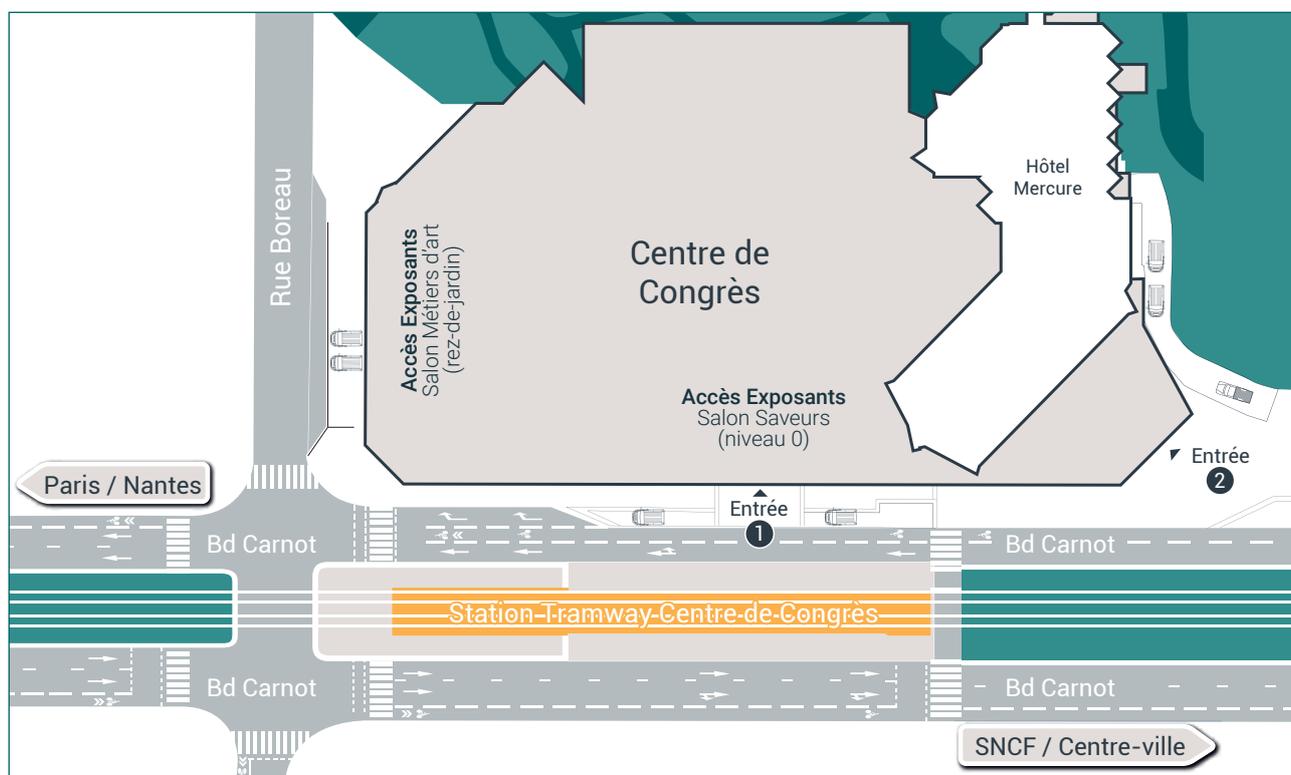


**Arts & Saveurs
d'Exception**

DU 11 AU 13 NOVEMBRE 2022

LES ACCÈS

ACCÈS LIVRAISON / DÉCHARGEMENT



LIVRAISON DES COLIS

Horaires

De 9h00 à 12h30 et 14h à 18h00
du lundi au vendredi, du 5 Novembre au 10
Novembre.

Adresse de livraison

Centre de Congrès d'Angers
33, Boulevard Carnot 49100 ANGERS

Merci de faire apparaître l'intitulé de la
manifestation « Arts et Saveurs » et le nom de
votre société sur chaque colis.

Tous les colis envoyés avant le 5 Novembre
2022 seront refusés. Ils doivent arriver port
payé.

Tout colis envoyé en port dû ne sera pas
réceptionné.

EXPOSANTS

Déchargement et stationnement temporaire

Près de l'entrée ❶, Boulevard Carnot.

Pour accéder au trottoir pour déchargement
côté Boulevard Carnot, il est nécessaire
d'appeler le gardien

**Arts & Saveurs
d'Exception**

DU 11 AU 13 NOVEMBRE 2022

3

+

+

+

+

+

+

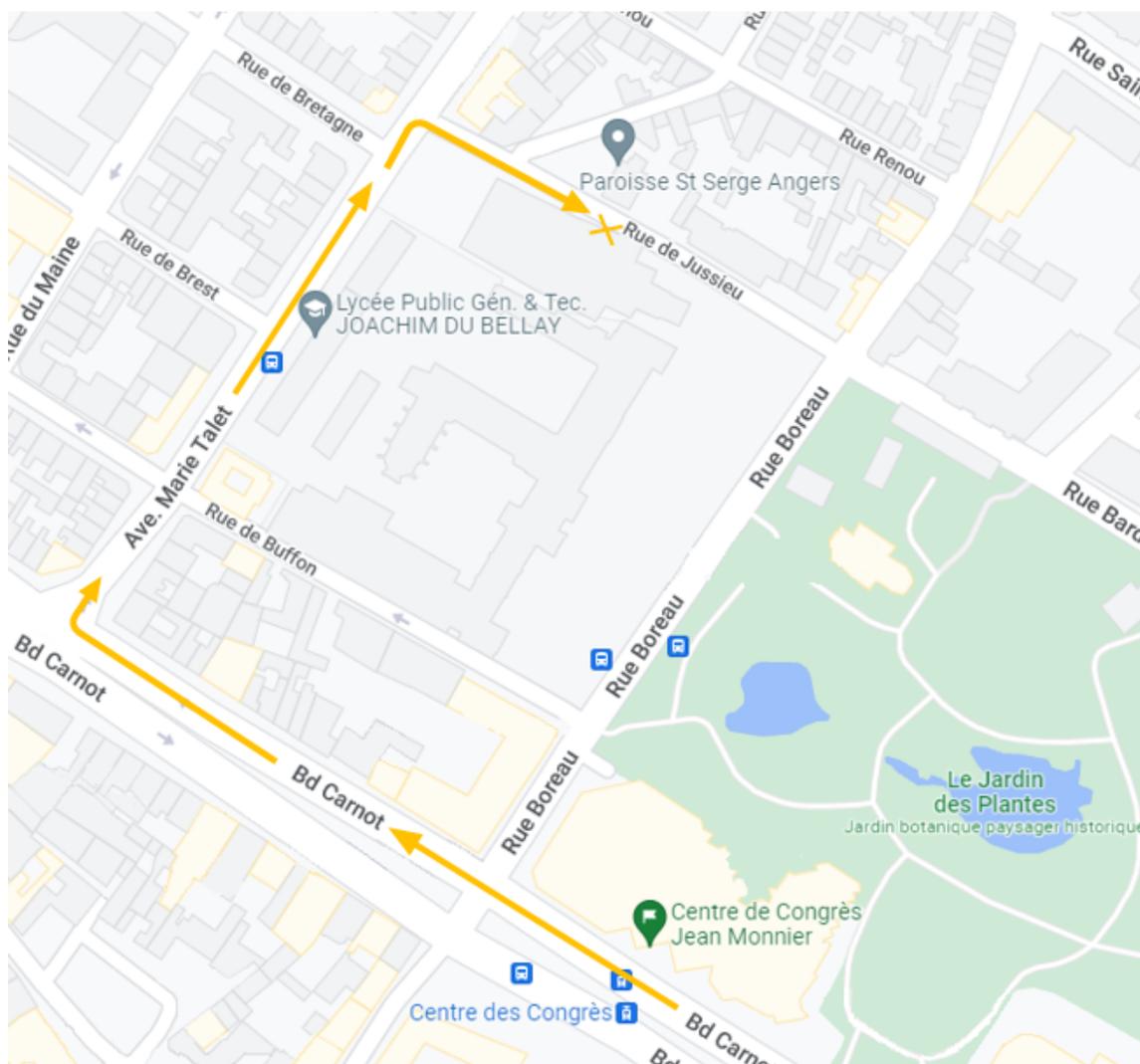
+

DESTINATION
angers

ACCES EXPOSANTS

STATIONNEMENT EXPOSANTS

+ Pour ceux qui ont pris l'option parking, le badge qui vous sera remis à l'accueil du salon lors du montage, vous permet de vous stationner au parking du lycée Joachim du Bellay (voir plan ci-dessous).



BADGE D'ACCES EXPOSANTS

- + Seules les personnes munies du badge ou du ebadge exposant pourront accéder au Centre de Congrès lors du montage/démontage, et lors de l'événement.
- + Ce badge doit faire l'objet d'une demande préalable, et vous sera envoyé à l'avance par mail après le règlement du solde de votre stand.

**Arts & Saveurs
d'Exception**

DU 11 AU 13 NOVEMBRE 2022

ESPACES D'EXPOSITION

MONTAGE EXPOSANTS

Déchargement minute (max. 5 min)

Par l'entrée Mendès, 1 place Mendès France.
Par l'entrée « Accès livraisons » rue Boreau.
Pour tout déchargement de colis imposants.

Exposants Secteur SAVEURS

Exposants situés au rez de chaussée
(niveau 0)

Accès par l'entrée ①, Boulevard Carnot.

Exposants Secteur ARTS

Exposants situés au rez de jardin (niveau -2)
Accès par l'entrée « livraisons » rue Boreau.

Pour accéder au trottoir pour déchargement
côté Boulevard Carnot, il est nécessaire de
nous contacter préalablement.

Pour tout stationnement prolongé, merci de
vous référer au plan vous indiquant les
parkings à proximité.

Un monte-charge dessert tous les niveaux
(sauf le parking)

Dimensions : L. 2,40 m - l. 1,30 m - H. 2,10 m

Poids maximal en charge : 1 800 kg

MONTAGE/DÉMONTAGE

Dates et horaires :

Montage secteur ARTS

Jeudi 10 novembre de 14h à 18h

Montage secteur SAVEURS

Vendredi 11 novembre de 7h à 12h

Démontage ARTS & SAVEURS

Dimanche 13 novembre de 18h à 20h

Les halls devront être restitués nus.
Passé la date de démontage, il sera procédé
d'office à l'enlèvement du matériel aux frais,
risques et périls de l'exposant, et son

expédition sera faite à l'adresse indiquée sur
les cartons ou palettes, aux frais du
réceptionnaire.

Au cas où un exposant n'aurait pas
entièrement libéré son stand à l'heure fixée, il
s'engage à payer le complément de location
qui pourrait être réclamé à l'organisateur par
Destination Angers à titre de majoration de
loyer, pour occupation de longue durée.

STOCKAGE DES EMBALLAGES

Pour des raisons impératives de sécurité, il
n'existe pas dans le Centre de Congrès de local
réservé au stockage des emballages.

Les exposants devront obligatoirement, lors du
montage/démontage, évacuer tous les
emballages et déchets.

EMPLACEMENT DES STANDS

Les emplacements réservés sont attribués par
l'organisateur. En aucun cas les exposants ne
peuvent disposer des surfaces alentours de
leur stand.

GARDIENNAGE

Un gardiennage léger est assuré par le gardien
du bâtiment, toutes les nuits de 19h00 à 8h00
le matin. Toutefois, celui-ci n'étant pas affecté
à la surveillance de l'exposition, Destination
Angers n'est pas responsable de la perte, du
vol ou de la dégradation des objets exposés.
Aucune surveillance n'est prévue dans la
journée.

Il appartient à chaque exposant de veiller sur
son stand, à ne laisser aucun objet de valeur en
dehors des heures d'ouverture de l'exposition
et d'être particulièrement vigilant durant les
périodes de montage et de démontages des
stands.

Toute location d'emplacement pour l'exposition
a pour conséquence l'acceptation intégrale des
points ci-dessus cités.

ESPACES D'EXPOSITION

ASSURANCES

Destination Angers décline toute responsabilité concernant les risques encourus par les exposants du fait de leur personnel et leurs matériels (vol, incendie, dégâts des eaux) ainsi que vis à vis des locaux mis à leur disposition par Destination Angers.

Les exposants devront également contracter une police d'assurance les couvrant pour les risques mentionnés ci-dessus et pour la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir pour la durée de l'exposition, stockage, installation, démontage et réexpédition compris. Destination Angers peut exiger la présentation du certificat d'assurance.

NETTOYAGE

Le personnel d'entretien qui assure le nettoyage quotidien a reçu des consignes strictes de jeter tout ce qui aura été accroché, apposé par l'un des procédés interdits.

Le nettoyage des allées de l'exposition, des communs et des stands est pris en charge par Destination Angers.

Pendant le temps de l'exposition, les déchets devront être évacués. Des conteneurs poubelles tri sélectif seront à votre disposition pendant l'installation.

PRISES DE VUES

L'Exposant, le Partenaire, le Sponsor autorisent expressément, à titre gracieux, l'Organisateur :

- + à réaliser, s'il le souhaite, des photos et/ou des films le représentant ainsi que les membres de leur équipe, de même que les éléments exposés leur son stand ;
- + à utiliser librement ces images sur tous supports, notamment publicitaires (y compris Internet), en France comme à l'étranger et pour une durée de cinq (5) ans à compter de la signature de la présente demande de participation ;
- + s'il y a lieu, à citer et reproduire gracieusement leur marque, ou dénomination sociale, comme référence commerciale pour les besoins de sa communication, sur tous supports (notamment Internet), tant en France qu'à l'étranger et ce pour une durée de cinq ans à compter de la signature de la présente demande de participation.

L'exposant, le Partenaire, le Sponsor qui ne souhaite pas que tout ou partie de son stand ou un des éléments qui y est représenté (logo, marque, modèle...) ou certains membres de son équipe, figurent sur les films et/ ou photographies et/ou le support internet utilisés par Destination Angers pour la promotion de la manifestation qu'elle organise, doit en aviser préalablement par écrit l'Organisateur avant l'ouverture du Congrès. Par ailleurs, l'Exposant, le Partenaire, le Sponsor qui souhaite effectuer des prises de vues du Congrès doit en informer préalablement par écrit l'Organisateur.

STANDS EN PANNEAUX THERMOCLEAR

DESCRIPTION

+ 3 panneaux translucides rétroéclairés placés en U

FORMAT D'UN PANNEAU

+ hauteur : 200 cm
+ largeur : 120 cm

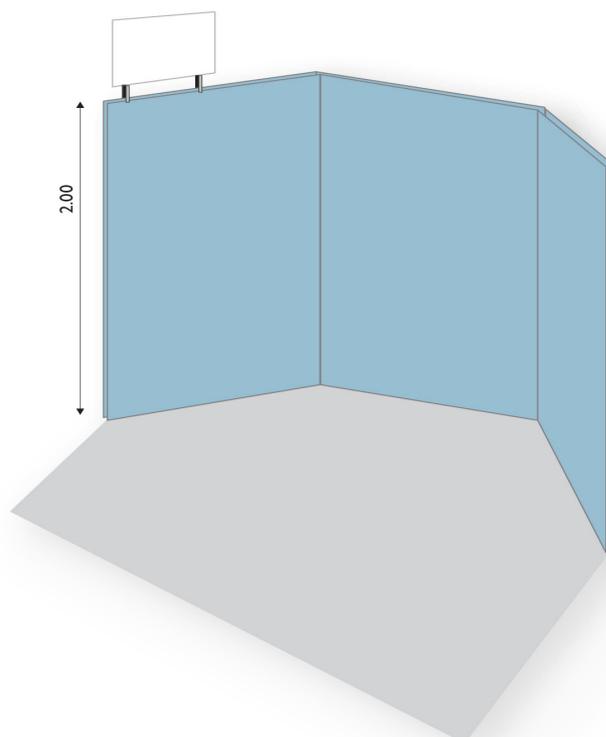
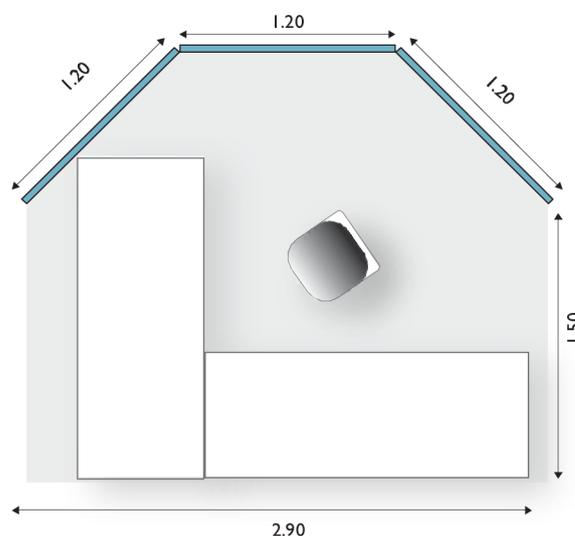
MODES D'ACCROCHE

+ scotch
+ cimaises
+ patafix

COMPRIS DANS LE STAND

+ 1 enseigne
+ 2 tables plateau stratifié blanc (180 x 70 cm)
+ nappage des 2 tables noir fournit par nos soins (papier intissé)
+ 1 chaises
+ 1 alimentation électrique 3 Kw (réglette 5 prises)
+ wifi gratuit

Si vous souhaitez couvrir votre stand le soir, merci de prévoir votre bâche de protection



STANDS MELAMINÉ

DESCRIPTION

+ cloisons de 2,50 m x 1 m constituées de panneaux mélaminés blancs

DIMENSION DES STANDS

+ 4 m² : 200 x 200 cm

+ 6 m² : 200 x 300 cm

+ 9 m² : 300 x 300 cm

MODES D'ACCROCHE

- + scotch
- + cimaises
- + patafix

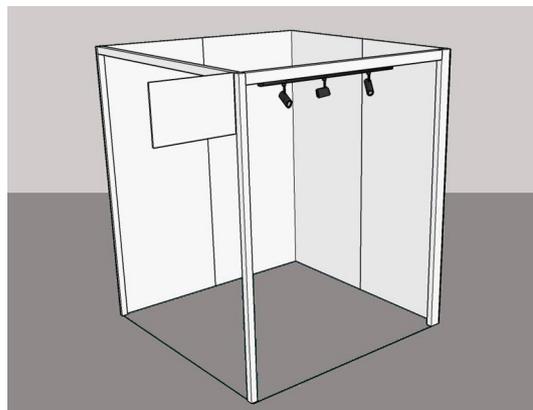
COMPRIS DANS LE STAND

- + 1 alimentation électrique 3 Kw (réglette 5 prises)
- + wifi gratuit
- + éclairage du stand (barre led longueur 1m)
- + enseigne

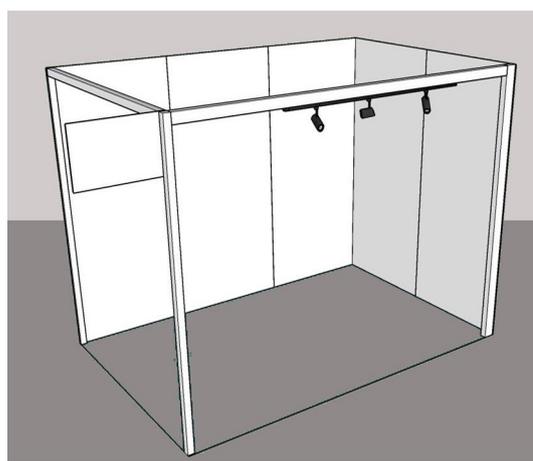
SOL

- + Moquette en option (l'enlèvement du film sur la moquette est à la charge de l'exposant, sauf si le forfait ménage a été commandé)
- + colori : gris foncé

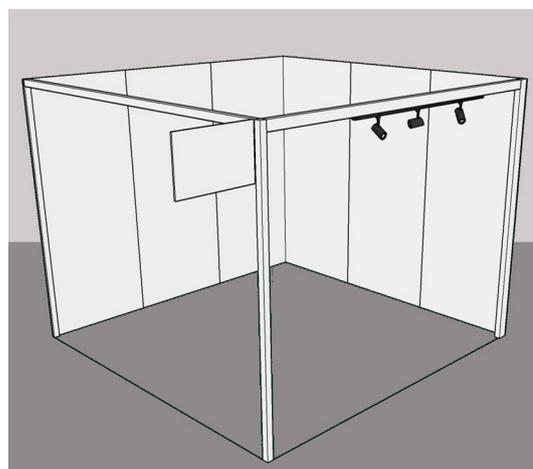
Si vous souhaitez couvrir votre stand le soir, merci de prévoir votre bâche de protection



4 m²



6 m²



9 m²

BESOINS COMPLÉMENTAIRES

(EN OPTION PAYANTE... VOIR BON DE COMMANDE)

Électricité
(consommation d'énergie incluse)

Branchement électrique supplémentaire 16 A mono
(3 Kw) prise P17, ou 6Kw, ou 9Kw

Internet
(sur stand)

connexion filaire

Écrans

écran 48 pouces 4K UHD avec support sur pied réglable en hauteur 1,10 m à 1,80 m
connectiques : Bluetooth, Ethernet VGA(D-sub 15 Fe-melle), Entrée AV , 3 x HDMI 1.4 Femelle

Mobilier ensemble salon



1 banquette, 1 table basse, 2 fauteuils
en résine blanc/ taupe/ gris anthracite



Mobilier ensemble assis-debout

1 mange debout mélaminé blanc ou noir
2 tabourets en résine blancs ou noirs



Arts & Saveurs
d'Exception

DU 11 AU 13 NOVEMBRE 2022

12

+

+

+

+

+

+

DESTINATION
angers

MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Il est absolument interdit de procéder :

- + à tous travaux touchant les bouches de ventilation, les conduits électriques, téléphoniques
- + à tous percements de trous pour accrochages ou scellements
- + à la dépose de portes, de fixations d'antennes, etc...

Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses ci-dessus seront intégralement à la charge de l'exposant.

Les sorties de secours et postes à incendie devront toujours rester accessibles au Service de Sécurité.

L'exposant doit veiller à garantir en toute occasion le libre accès aux portes de sortie, et aux issues de secours.

Chaque responsable de stand doit tenir à la disposition du directeur technique le certificat de réaction au feu des matériaux utilisés pour l'aménagement ou la décoration (procès verbaux).

Les matériaux utilisés pour des vélums devront être de catégorie M1, hydrofuges et comporter au moins 75 % de vide.

Il faudra par ailleurs :

- + Ne prévoir aucun aménagement en dehors des surfaces réservées aux stands dont l'implantation est précisée sur le plan soumis
- + Supprimer tous les matériaux de décoration ne possédant pas au moins la qualité M2 difficilement inflammable (voir procès verbaux du produit) ou ne pouvant être rendus tels par ignifugation :
 - + feuilles plastiques
 - + tissus plastiques
 - + agglomérés de fibres de bois laqué
 - + panneaux de résine stratifiés.
- + Ne pas employer ni stocker dans les stands des combustibles liquides particulièrement inflammables ou des liquides inflammables de première catégorie.

RESTAURATION

PETITE RESTAURATION ET RESTAURATION ASSISE

Ouverture du bar :
du vendredi au dimanche

Restauration assise :
salle panoramique le samedi et dimanche

Un food-truck sera présent sur le parvis à l'entrée du salon

**Arts & Saveurs
d'Exception**

DU 11 AU 13 NOVEMBRE 2022

BON DE COMMANDE

(BESOINS COMPLEMENTAIRES EN OPTION)

à retourner, accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :
OPHÉLIE VAIDIE Centre de congrès, 33 Bd Carnot 49100 Angers
ophelie.vaidie@destination-angers.com

RAISON SOCIALE (à remplir impérativement)

Raison sociale
Adresse
Code postal Ville
Nom (donneur d'ordre)
Téléphone Mobile
E-mail@
Site web
N° de TVA intracommunautaire (obligatoire)
N° de SIRET (obligatoire)

PRESTATIONS OPTIONNELLES

Puissance électrique

- branchement électrique 16 A (3 Kw) x 110 € HT = € HT
 branchement électrique 6 Kw x 130 € HT = € HT
 branchement électrique 32 A 380 tri (7 Kw) x 190 € HT = € HT

Barre led d'éclairage supplémentaire x 60 € HT = € HT

Internet

connexion filaire x 25 € HT = € HT

Mobilier

ensemble salon : 1 banquette + 1 table basse + 2 fauteuils en résine
 blanc taupe gris anthracite x 160 € HT = € HT

ensemble assis-debout : 1 mange debout mélaminé + 2 tabourets en résine
 blanc noir x 120 € HT = € HT

Écran 48 pouces 4K UHD avec support sur pied x 200 € HT = € HT

Nettoyage du stand m² x 10 € HT = € HT

Pour toute demande de restauration sur votre stand,
merci de vous adresser à la chargée d'affaires dont les
coordonnées figurent à la dernière page de ce dossier.

TOTAL € HT
TVA €
TOTAL TTC € TTC

**Arts & Saveurs
d'Exception**

DU 11 AU 13 NOVEMBRE 2022

14

+

+

+

+

+

+

DESTINATION
angers

CONTACTS

RESPONSABLE PROJET

Evelyne LORIDO

+33 (0)2 41 93 40 40

evelyne.lorido@destination-angers.com



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Philippe LAMOUR

+33 (0)2 41 22 61 04

wema49@artisanatpaysdelaloire.fr



CHARGÉE D'AFFAIRES SECTEUR METIERS D'ART

Malory DIETRICH

+33 (0)2 41 93 62 78

malory.dietrich@destination-angers.com



CHARGÉE D'AFFAIRES SECTEUR SAVEURS

Véronique DAUTRICHE

+33 (0)6 86 20 48 91

veronique.dautriche@destination-angers.com



SERVICE ADMINISTRATIF

Ophélie VAIDIE

+33 (0)2 52 60 53 20

ophelie.vaidie@destination-angers.com



CONTACT TECHNIQUE ET LOGISTIQUE SUR SITE

Nicolas CHERBONNIER

Responsable des opérations

+33 (0)2 41 96 32 49

+33 (0)6 61 63 32 32

nicolas.cherbonnier@destination-angers.com

